



Code de conduite

Révisé 13 mai 19

MISSION DE L'ÉCOLE

Notre école offre un environnement francophone enrichissant et inclusif où les étudiants s'épanouissent dans le respect et la collaboration. Ils développent un goût du savoir, de l'autonomie, ainsi qu'une pensée critique et créatrice nécessaires à leur cheminement comme apprenant à vie.

RAISON D'ÊTRE DU CODE DE CONDUITE

Le but de ce code de conduite est d'assurer à l'École Victor-Brodeur un environnement scolaire qui soit sécurisant, accueillant et structuré afin de promouvoir un apprentissage efficace et valorisant. Il a été conçu avec le souci de maintenir un équilibre entre les droits individuels et le bien-être collectif.

Ce document clarifie les attentes en matière de comportement des élèves à l'école mais également sur le trajet de l'école (dans les autobus scolaires par exemple) ou pendant une activité initiée par l'école (une sortie ou une rencontre sportive par exemple). De plus, tous les invités (parents, bénévoles, présentateurs, membres de la communauté, etc.) à l'école doivent se conformer au code de conduite de l'école.

La structure du code de conduite s'articule autour de trois concepts fondamentaux :

- le respect de soi
- le respect des autres
- le respect de l'environnement scolaire

*Dans le présent document, par simple souci de clarté, le masculin comprend tous les genres.

* Bien que les énoncés aient été organisés selon la structure actuelle, il faut comprendre qu'ils peuvent s'appliquer à plus d'un concept.

LE RESPECT DE SOI

Conduite souhaitée :

- fais de ton mieux en classe et dans tes études
- sois ponctuel(le) et assidu(e)
- sois fier (fière) de tes réalisations
- adopte un style de vie sain
- porte des vêtements appropriés
- agis de façon sécuritaire en tout temps
- refuse l'alcool et les drogues

Au nombre des principes directeurs, on trouve :

- Fais de ton mieux en classe et dans tes études :
 - apprends à te connaître, identifie tes forces et tes défis, et fixe-toi des objectifs pour t'améliorer
 - participe activement à la vie de l'école
 - essaie toujours de te dépasser
- Sois ponctuel(le) et assidu(e) :
 - présente-toi en classe tous les jours
 - sois à l'heure et avec le matériel requis
 - remets tes travaux terminés et à temps
 - développe de bonnes habitudes de travail
 - si tu dois t'absenter pendant les heures scolaires, présente à ton enseignant(e) une permission signée par un de tes parents ou tuteurs(rices) avant de partir, tu dois aussi signer la feuille de départ au secrétariat pour signaler ta sortie et annoncer ton retour
 - si tu es en retard, présente-toi au secrétariat pour annoncer ton arrivée et expliquer ton retard
 - si tu es absent, assure-toi de communiquer avec ton enseignant pour rattraper ton retard
 - suis la politique d'absence et de retards actuelle de l'école
 - si tu pars en voyage, informe-toi auprès de tes enseignants pour savoir quelle matière tu auras à reprendre
- Sois fier (fière) de tes réalisations :
 - fais ta part quand tu travailles en équipe
 - effectue tes travaux avec intégrité (sans plagiat)
 - sois respectueux pour les enseignants qui liront tes travaux : remets des travaux propres et écrits de ta

meilleure main d'écriture

- Adopte un style de vie sain :
 - sois un modèle positif pour tes pairs
 - fais des choix de vie sains en tenant compte de ta santé physique, émotionnelle et mentale
 - fais preuve d'une bonne hygiène personnelle

- Porte des vêtements appropriés, sachant que le code vestimentaire est inclusif et que l'expression du genre et/ou de l'identité sera respectée :*
 - considère l'impact que ta tenue vestimentaire a sur ton entourage
 - prends conscience de l'image que tu projettes
 - les slogans ou images affichés sur les vêtements doivent être respectueux des autres (les slogans racistes, sexistes ou violents sont inacceptables)
 - les slogans ou images affichés sur les vêtements doivent être respectueux des autres (les slogans racistes, sexistes ou violents sont inacceptables)
 - par courtoisie, aucun couvre-chef n'est permis durant les heures de classe à l'exception de ceux à caractère religieux ou médical

- Agis de façon sécuritaire en tout temps :
 - suis les mesures de sécurité dans l'école et autour d'elle
 - respecte l'équipement d'urgence
 - évite toute imprudence ou jeu qui pourrait causer des blessures
 - évite de t'engager dans des situations conflictuelles

- Refuse l'alcool et les drogues :
 - **Toute forme de drogue légale et illégale, d'alcool, de tabac, de cigarette électronique et de vapoteuse est interdite à l'école.**

* Une politique ou directive du CSF qui est en conflit avec le code vestimentaire du document actuel remplacera celui-ci.

LE RESPECT DES AUTRES

Conduite souhaitée :

- respecte l'apprentissage des autres
- sois bienfaisant
- sois bon joueur
- coopère avec les membres du personnel et de l'administration
- valorise la diversité culturelle et linguistique
- combats le harcèlement
- utilise les appareils électroniques de façon responsable
- refuse les armes et tout article dangereux

Au nombre des principes directeurs, on trouve :

- Respecte l'apprentissage des autres :
 - sois engagé dans tes apprentissages
 - arrive à l'heure avec tout le matériel requis
 - concentre-toi sur tes tâches
 - réfléchis avant de parler
 - parle français à l'école afin de créer une atmosphère propice à l'apprentissage de la langue et à la valorisation de la culture francophone
- Sois bienfaisant :
 - adopte un langage approprié et respectueux : les jurons et les gestes grossiers sont inacceptables
 - cultive des amitiés positives
 - reste calme et courtois même quand quelqu'un est désagréable avec toi
 - ne fais pas aux autres ce que tu n'aimerais pas qu'on te fasse
 - assure-toi d'amener tes invités au secrétariat pour qu'ils signent le registre
 - l'ascenseur est réservé au personnel enseignant et à ceux qui en ont vraiment besoin
 - aucun couvre-chef n'est permis durant les heures de classe à l'exception de ceux à caractère religieux ou médical.
 - adopte un comportement approprié et respectueux.
- Sois bon joueur :
 - respecte les règles de jeu et respecte les décisions prises par les membres du personnel et les arbitres

- Coopère avec les membres du personnel et de la communauté et respecte-les
- Valorise la diversité culturelle et linguistique :
 - célèbre la diversité culturelle
 - promeus l'usage du français à l'école et dans ta communauté
- Combats le harcèlement :

Toute forme de harcèlement est interdite à l'école en personne ou en virtuel; notamment :

 - injurier quelqu'un ou le soumettre à des taquineries inopportunes
 - prendre et/ou publier des photos ou vidéos de personnes sans leur consentement.
 - agir ou parler d'une façon discriminatoire (faire des remarques racistes, sexistes, homophobes, etc.)
 - frapper, pincer, donner des tapes, des coups de poing, des coups de pied
 - enfermer quelqu'un dans un espace clos
 - soumettre quelqu'un à des attouchements non souhaités
 - exclure quelqu'un des activités de groupe
 - menacer ou diffamer quelqu'un
 - menacer physiquement quelqu'un
 - répandre et activer des énoncés ou rumeurs diffamatoires ou vulgaires sur quelqu'un
 - se livrer à de l'extorsion
 - se livrer à des actes de représailles contre toute personne ayant signalé un incident
- Utilise les appareils électroniques de façon responsable :
 - À l'élémentaire (M à 7), tu ne dois pas utiliser les appareils électroniques pendant les heures d'école (8 h 10 à 15 h)
 - Au secondaire (8 à 12). les appareils électroniques sont interdits en classe, à moins que l'enseignant n'en décide autrement
- Refuse les armes et tout article dangereux :

Les armes et les articles dangereux sont interdits à l'école :

 - avertis un membre du personnel si tu sais qu'une arme, une substance dangereuse ou tout ce qui pourrait mettre la vie des autres en danger se trouve à l'école

LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT SCOLAIRE

Conduite souhaitée :

- prends soin de ton matériel
- respecte la propriété des autres
- prends soin de ton école
- respecte la communauté où se situe l'école
- respecte la propriété intellectuelle

Au nombre des principes directeurs, on trouve :

- Prends soin de ton matériel :
 - garde tes mots de passe secrets (cadenas ou ordinateur par exemple)
 - maintiens ton casier et ton bureau propres et rangés
 - laisse les objets de valeur à la maison
 - verrouille ton casier

- Respecte la propriété des autres :
 - sois respectueux du matériel de l'école, des enseignants et de tes pairs
 - rapporte le matériel qui t'a été prêté
 - demande la permission avant d'emprunter le matériel qui ne t'appartient pas
 - **tout vol est passible de poursuites judiciaires**

- Prends soin de ton école :
 - promeus la réputation positive de ton école
 - aide à maintenir les couloirs, les salles de classe, les salles de bain et les cours de récréations propres
 - mets toujours tes déchets dans les poubelles, les boîtes de recyclage ou de compost
 - prends bien soin de tout le matériel que l'école te prête (livres, portables ou calculatrices par exemple)
 - **dénonce le vandalisme tel que les graffitis et le bris de matériel**

- Respecte la communauté où se situe l'école
 - marche sur le côté droit du trottoir
 - déplace-toi en respectant le code de la route
 - respecte la propriété des gens du quartier

- Respecte la propriété intellectuelle :
 - respecte le formulaire de consentement d'utilisation en ce qui a trait à la politique P-901 *Utilisation des technologies de l'information et de la communication*
 - respecte les droits d'auteur
 - rends des travaux originaux, sans plagiat

CONSÉQUENCES ET SANCTIONS

Attentes générales :

Au fur et à mesure que les élèves grandissent et acquièrent de la maturité, les attentes à leur égard quant à leur comportement s'ajustent donc en conséquence. L'école s'attend à ce que les élèves comprennent leurs responsabilités et qu'ils suivent le code de conduite.

Conséquences :

De façon très générale, la procédure suivie sera la suivante, mais pour toute mesure disciplinaire entreprise, l'école tiendra compte de la gravité et de la fréquence du comportement inacceptable tout comme de l'âge et de la maturité des élèves.

a) L'école prendra toutes les mesures raisonnables pour empêcher les représailles contre un élève qui fait une plainte au sujet d'une infraction au code de conduite.

b) Lorsque cela est possible et pertinent, les conséquences seront de nature réparatrice plutôt que punitive.

c) L'école pourra avoir des considérations spéciales pour les élèves aux besoins différents si ces élèves sont incapables de se conformer au code de conduite en raison d'une condition intellectuelle, physique, sensorielle, affective, comportementale, etc.

Premier avertissement : rencontre entre l'élève, l'administration et un membre du personnel au besoin et aviser les parents si nécessaire

Deuxième avertissement : rencontre entre l'élève, les parents (ou tuteurs), l'administration et un membre du personnel au besoin

Troisième avertissement : rencontre entre l'élève, les parents (ou tuteurs), l'administration et un membre du personnel au besoin et suspension à l'interne de 1 à 3 jours selon la gravité du geste

Quatrième avertissement : rencontre entre l'élève, les parents (ou tuteurs), l'administration et un membre du personnel au besoin et suspension à l'externe de 1 à 3 jours selon la gravité du geste

Cinquième avertissement : rencontre entre l'élève, les parents (ou tuteurs), l'administration et un membre du personnel au besoin et suspension à l'externe d'une durée indéterminée selon la gravité du geste

Cette procédure ne comprend pas les méfaits criminels tel agression physique, harcèlement, port d'armes, etc. régis par la loi. Ces méfaits pourraient entraîner

un appel aux services sociaux, à la police, etc.